

APPEL A PROJETS

Organisation d'activités de loisirs nautiques de tous types sur une ancienne gravière aménagée en plan d'eau

Commune de Bregnier-Cordon (01)

I. IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE LANCANT L'APPEL A PROJETS

Commune de Bregnier-Cordon représentée par son maire M. Sergios ARANDA
Mairie – 934 Rue de la Mairie – 01300 BREGNIER-CORDON
Téléphone : 04 79 87 21 15 – Fax : 04 79 87 24 25
Courriel : mairie@bregnier-cordon.fr

II. OBJET DU CONTRAT

Appel à projets en vue de la mise à disposition partielle de la partie nord du plan d'eau de Cordon afin qu'y soient organisées des activités de loisirs nautiques de tous types.

III. DUREE

La durée de la convention sera fonction de la nature et du montant des investissements réalisés par l'occupant, dans la limite de 20 ans.

IV. TYPE DE CONTRAT ET PROCEDURE DE PASSATION

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public passée en application des dispositions du codes général de la propriété des personnes publiques, modifié par l'ordonnance du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

Les personnes intéressées sont invitées à retirer un document contenant les modalités de l'appel à projets au secrétariat de la mairie de Bregnier-Cordon et à remettre leur candidature selon les modalités prévues à l'article V du présent appel à projet et explicitées audit document de consultation.

V. CONTENU DES CANDIDATURES

Le contenu des dossiers à remettre par les candidats devra être composé de :

- Une présentation du candidat et de tout document attestant de son expérience et de ses garanties financières ;
- Une présentation du projet et des activités de loisirs nautiques envisagées.

VI. DATE LIMITE DE RECEPTION DES PROJETS

Le 15 septembre 2017 à 17h00 à l'adresse indiquée au I du présent avis.

VII. CRITERES DE SELECTION

Le choix du projet sera effectué par le conseil municipal au regard des critères suivants :

- La capacité du projet à améliorer l'offre et la notoriété touristique de la collectivité
- La viabilité économique du projet
- L'intégration du projet dans le tissu économique local
- La compatibilité du projet avec les autres usages du site (promenade, canotage, pêche, chasse...)
- La relation financière proposée

VIII. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés par les candidats par mail ou par courrier postal au secrétariat de la Mairie de Bregnier-Cordon, à l'adresse indiquée au I du présent avis.

IX. VIII. PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de LYON, 184 rue Duguesclin, 69 433 LYON cedex 03 Téléphone : 04 78 14 10 10
Télécopie : 04 78 14 10 65
Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de LYON, 184 rue Duguesclin, 69 433 LYON cedex 03 Téléphone : 04 78 14 10 10
Télécopie : 04 78 14 10 65
Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr